

Les bidonvilles, lieux d'exclusion et de marginalité en France durant les trente glorieuses

<http://revel.unice.fr/cmedi/document.html?id=177>

Yvan Gastaut

Résumé

En France durant les années 1950, la prospérité économique liée à la reconstruction de l'après-guerre a entraîné l'arrivée d'un grand nombre d'émigrés. Ces flux de migrants sont venus s'ajouter à une population en mal de logement et les étrangers n'ont eu d'autre alternative qu'une installation dans des baraques en périphérie des grandes villes. Ces bidonvilles sont devenus un lieu spécifique de la marginalité. Les pouvoirs publics ont du réagir à ce problème mais il a fallu attendre les années 1970 pour que soit éradiqué le dernier bidonville.

Abstract

In France during 1950's years, the economical boom connected to re-building after the second world war, has induced the coming of an important number of exiles. These flows of emigrating populations came and added to a population having great difficulties to find loden and foreigners had no option and they settled down in hutments to the periphery of big towns. These *bidonvilles* became a particular place for a marginal way of life. The public authorities reacted upon this problem but it has been necessary to wait 1970's years to see the last *bidonville* pull down.

La marginalité dans les villes méditerranéennes au vingtième siècle s'est développée dans des lieux spécifiques : en matière de logement, les bidonvilles en ont été la forme la plus répandue. Fléau constaté dans le Maghreb colonial autant qu'en métropole, ce phénomène a mis en scène une exclusion sociale et parfois ethnique qui offre à l'historien un bon terrain d'étude des processus de discrimination. Les déséquilibres engendrés par une urbanisation mal contrôlée ont provoqué ces excroissances, véritables poches de marginalité que les pouvoirs publics ont bien mal maîtrisé.

Ce problème s'est posé dans la France de l'après Seconde Guerre mondiale avec une acuité toute particulière mêlant sur fond de prospérité économique, la question de la reconstruction de la France et celle de la présence de travailleurs migrants. Recrutés en masse et à la hâte à partir des années cinquante, ceux-ci n'ont bien souvent pas eu d'autre alternative que de s'installer dans des baraques à la périphérie des grandes villes. Si la démarche ne se fondait pas à la base sur une exclusion ethnique, les populations logées en bidonvilles étaient en majorité des étrangers subissant une double marginalité, ethnique et spatiale.

La « question des bidonvilles », placée au carrefour des politiques du logement et de l'immigration, a représenté un souci majeur pour les pouvoirs publics et plus largement l'opinion publique.

Il n'est peu de vague migratoire qui n'ait, à ses débuts, connu le stade du taudis¹ : non seulement insalubre et dangereux pour la santé de ceux qui habitent, il est aussi avilissant sur le plan social et marque négativement ceux qui sont contraints d'y vivre. Le bidonville est resté le mode d'habitat le plus répandu chez les migrants jusqu'aux années soixante-dix. En dépit de l'importance des flux d'Italiens, de Polonais et de Maghrébins, l'Etat français s'était toujours refusé à intervenir dans le domaine de l'habitat afin d'éviter d'officialiser sur le sol des concentrations de populations de différentes origines. Il a fallu attendre les années cinquante, à la suite de la création de l'Office National d'Immigration (ONI), pour que les pouvoirs publics commencent à s'atteler au dossier du logement des immigrés et des pauvres en général, non sans errements dans la mesure où la question des bidonvilles était un objet de rivalités entre les différentes autorités concernées : ministères, préfectures et municipalités.

A l'évidence après 1945, les opportunités de logement offertes par l'Etat étaient largement insuffisantes. Aussi les bidonvilles représentaient une solution de fortune, informelle et illégale pour faire face aux manquements des pouvoirs publics².

Une marginalité constatée

L'existence des bidonvilles, longtemps niée, ne fut reconnue officiellement qu'au début des années cinquante et sa réelle prise en compte date du milieu des années soixante.

Conséquence de la politique d'appel à la main d'oeuvre, un migrant clandestin sur quatre en 1962 et un sur deux en 1965 échouait dans un bidonville : à présence illégale, logement illégal³. Peu de rapports ou documents officiels, peu de données existaient jusqu'alors sur la structure de ces îlots

1. - Voir par exemple l'analyse de Thierry Paquot, « La culture du bidonville », in Thierry Paquot (dir) *Le monde des villes panorama urbain de la planète*, Bruxelles, Complexe, 1996, pp.459-465.
2. - Voir les définitions données dans l'ouvrage du MRAP, *Le logement des migrants*, Editions *Droit et Libertés*, 1973 ; le mémoire de stage de Pierre Daste, *Le bidonville de Champigny sur Marne*, Paris, ENA, 1966 et dans Thierry Paquot, *La culture du bidonville*, *op.cit.*, page 460 : le terme "bidonville" est vraisemblablement apparu au Maroc, à Casablanca, à la suite de la crise de 1929 pour désigner l'habitat précaire, fait de bric et de broc avec des bidons d'huile d'olive qui, dépliés et assemblés permettaient de construire un habitat plus ou moins étanche aux intempéries sur un terrain occupé illégalement.
3. - *Le Monde*, 7 juin 1966, enquête de Pierre Trey, *Bidonvilles et sous-prolétariat urbain* (série d'articles publiés du 1er au 8 juin 1966).

urbains et leur population : l'Etat, indifférent, avait délaissé dangereusement ces espaces sur lesquels il ne possédait guère d'informations. Il éprouvera les pires difficultés pour reprendre en main la situation quelques années plus tard, conscient de l'importance de l'enjeu.

La presse devança les pouvoirs publics, plusieurs enquêtes soulignèrent l'importance quantitative des bidonvilles en France : *France-Soir* par exemple, proposa en 1957 une carte des bidonvilles de la région parisienne⁴ et une série de reportages en 1964 et 1965⁵ à l'instar de *La Croix*⁶, *Le Monde*⁷, *Le Figaro*⁸ ou *L'Humanité*⁹. Si quelques rapports partiels furent commandés, notamment en 1964 par la préfecture de la Seine au sujet des Portugais¹⁰, ce n'est qu'en 1966 qu'une enquête officielle nationale, effectuée entre juin et septembre, tentait d'évaluer l'importance des bidonvilles dans un cadre national¹¹.

Les résultats permettent de dresser un tableau de la France des taudis au milieu des années soixante. Trois régions accueillaient alors 90 % des habitants des 255 bidonvilles repérés : Paris et sa banlieue (62 %) où 119 bidonvilles étaient recensés regroupant environ 4.100 familles et 47.000 personnes ; la Provence (19 %) et le Nord (8 %). Plus particulièrement, huit communes hébergeaient à elles seules les deux tiers de la population des bidonvilles : Champigny-sur-Marne (15.000)¹² ; Nanterre (10.000) ; Saint-Denis (5.000) ; La Courneuve (2.500) ; Gennevilliers (2.500) ; Massy (1.000)¹³ pour la région parisienne ainsi que Marseille (8.000), Lille (4.000) et Toulon (2.000). L'enquête démontre également que tous les bidonvilles rassemblent environ 75.000 personnes majoritairement mais non exclusivement de nationalité étrangère : 42% de Maghrébins¹⁴, 21% de Portugais, 6% d'Espagnols et 20% de Français parmi lesquels beaucoup habitent l'îlot de Noisy-le-grand (composé à 80% de Français).

Les bidonvilles ne regroupant qu'une seule nationalité n'existaient pas, chacun était plutôt structuré en un assemblage de nationalités diverses même s'il existait une dominante ethnique : par exemple aux Francs-Moisins (2.000 habitants) à Saint-Denis, un recensement effectué par les services municipaux en 1965 mettait en évidence l'importance des Portugais (1.500) mais les Espagnols (250), Algériens (100), Tunisiens (30) Marocains (40), Italiens (20) et Français (30) étaient également représentés¹⁵. Au bidonville de la Campa, situé à Saint-Denis puis transféré à La

4. - *France-Soir*, 29 octobre 1957.

5. - *France-Soir*, 22-24 juin 1964 et 12 articles entre le 22 octobre et le 11 novembre 1965.

6. - *La Croix*, 10-12 juin 1964 ; 22-28 décembre 1965.

7. - *Le Monde*, 26-27 mai 1963 ; 25 avril et 23-25 juin 1964.

8. - *Le Figaro*, 25 décembre 1962, 31 décembre 1964, 15 octobre 1965.

9. - *L'Humanité*, 24-27 mars, 17 juin, 24-25 novembre 1964.

10. - Voir enquête du service d'étude et de recherche de la préfecture de la Seine, « La main d'oeuvre portugaise dans le département de la Seine », in *Hommes et Migrations*, n°105, 1965.

11. - Ministère de l'Équipement et du Logement, *Études sur la résorption des bidonvilles*, rapport 771142C3569, 1966.

12. - Marie-Christine Volovitch-Tavarès, *Portugais à Champigny, le temps des baraques*, Autrement, 1995 et « Du village au bidonville : les immigrés portugais dans les bidonvilles de la région parisienne (1956-74) » in Jean-Paul Brunet (dir), *Immigration, vie politique et populisme*, Paris L'Harmattan, 1995.

13. - Brigitte de Graça sur *Les bidonvilles des Portugais à Massy (1964-77)*, Mémoire de DEA, IEP Paris, 1996.

14. - *Le Monde*, 19 avril 1960, enquête d'Eugène Mannoni sur les difficultés d'adaptation des travailleurs d'Afrique du Nord dans les bidonvilles parisiens, *Du Maghreb à la Seine*.

15. - Archives municipales de Saint-Denis, Recensement de la population au Francs-Moisins, septembre 1965.

Courneuve en août 1961, une enquête permettait de constater le même phénomène : sur 205 familles recensées, 47 étaient de nationalité espagnole, 21 portugaise, 22 algérienne, 16 mixte, 17 française, 82 familles de voyageurs et 230 célibataires (dont 220 algériens). Le nombre de familles concernées quelques mois plus tard a considérablement décliné : il n'y avait plus que 80 familles logées à la Campa en 1965, dont 44 de nationalité espagnole, 2 portugaise, 3 algérienne, 9 mixtes franco-algérien, 15 française, 8 familles de voyageurs et 30 célibataires (dont 21 algériens)¹⁶.

Les diverses tentatives de recensement des bidonvilles et de leur population restèrent cependant bien imparfaites. En raison de l'absence de moyens de contrôle, fluctuations incessantes du nombre d'habitants : à l'évidence, il était impossible d'avancer une estimation exacte.

Parmi tous les bidonvilles, celui de Nanterre était le plus célèbre¹⁷, développé dans un quartier de baraques sommaires occupées par plusieurs centaines de familles de chiffonniers parisiens depuis le début du siècle. Les premiers travailleurs immigrés célibataires, pour la plupart Algériens, étaient arrivés en 1946-1947. Il faudra attendre 1964 avec la construction de l'université et surtout 1965 pour que la mairie de Nanterre et le préfet de Paris décident d'entreprendre une action de surveillance et de contrôle du bidonville. Moins de vingt ans après leur création, ces bidonvilles ont disparu, les dernières familles étant parties en 1971-1972. Particulièrement réputé, l'îlot de "La Folie" situé à l'est de Nanterre depuis 1953, non loin de Courbevoie sur un terrain vague (21 hectares), structuré par des zones à dominante ethniques ou sociales - familles maghrébines à l'Ouest, portugaises à l'Est, célibataires de toutes origines au centre - a fait l'objet d'une enquête approfondie de la part des sociologues Monique Hervo et Marie-Ange Charras entre 1967 et 1968¹⁸.

Les premiers bidonvilles de Marseille sont apparus après la Seconde Guerre mondiale avec l'arrivée massive des travailleurs maghrébins. Les premières tentatives de résorption des bidonvilles remontent à 1959 puis 1962 par la SONACOTRA-Logirem¹⁹. Puis dès 1966, le nombre de bidonvilles était décroissant : on ne dénombrait plus que 31 bidonvilles en 1969 contre 45 en 1962.

La tendance était générale : de moins en moins de bidonvilles en France à partir de 1965-1966. Pourtant, paradoxalement, la population recensée dans ce type d'habitat était en progression en 1970, le nombre de familles notamment avait augmenté de 20 % entre 1966 et 1970²⁰. En 1970, 45.000 personnes habitaient encore les bidonvilles en France parmi lesquels environ 75% étaient étrangers²¹. Moins nombreux, les bidonvilles étaient de plus en plus surpeuplés. Manifestement les conditions de vie s'étaient aggravées.

Deux explications sont possibles, autour de l'idée de l'absence de lien de cause à effet entre éradication des bidonvilles et relogement en habitat ordinaire : l'exclusion larvée des migrants de ce type d'habitat réservé aux Français en priorité malgré les discours bienveillants et le refus des

16. - Francette Vidal, « Le bidonville de la Campa », in *Esprit*, avril 1966, pp.651-661.

17. - Abdelmalek Sayad, *Un Nanterre algérien, terre de bidonvilles, Autrement-hors série n°85*, 1995.

18. - Monique Hervo, Marie-Ange Charras, *Bidonvilles*, Paris, Maspero, 1971.

19. - Alain Hayot in *Techniques, Territoires et Société*, « 1960-75, résorption de l'habitat insalubre et carrières résidentielles à Marseille » in IRESCO, *op.cit.*.

20. - Ministère de l'Équipement et du Logement, *Analyse du recensement des bidonvilles (1966-70)*, rapport 790097C4450, 1971.

21. - *Le Monde*, 21 janvier 1971. Dans la région parisienne une centaine de bidonvilles furent supprimés entre 1965 et 69 ; en 1970, en Seine Saint-Denis, 6.000 personnes vivent en bidonville dont 1.200 familles ; dans les Yvelines, 4.200 personnes vivent en bidonville dont 950 familles ; dans le Val de Marne, 3.000 personnes vivent en bidonville dont 650 familles ; dans l'Essonne, 2.500 personnes vivent en bidonville dont 400 familles ; en Seine et Marne, 1.200 personnes vivent en bidonville dont 250 familles.

migrants de quitter le bidonville, trop habitués à leur mode de vie ou inquiets d'avoir à changer de quartier, à quitter leur lieux de sociabilité. En conséquence, les pouvoirs publics décidèrent d'intensifier la politique d'éradication pour la mener à terme : plus un seul bidonville sur le territoire français.

L'éradication, seule alternative

Pour les différents gouvernements des IVème et Vème Républiques, mettre en oeuvre une politique cohérente du logement des migrants consistait d'abord à résorber les baraquements, "*l'arithmétique des bidonvilles*" étant selon Eugène Claudius-Petit la comparaison entre la courbe d'évolution du nombre d'habitants en bidonville et celle du nombre de personnes relogées en HLM²². L'intérêt suscité par ce type d'habitat s'inscrivait dans une réflexion plus globale sur le logement dans les années d'après guerre. Les actions ont été nombreuses : création du Fonds national d'amélioration de l'habitat (FNAH) en 1948 ; première véritable mobilisation de l'opinion en 1954 ; création des Zones d'Urbanisation Protégée (ZUP) en 1958.

A partir de 1960, les déclarations gouvernementales sur la disparition des bidonvilles se succédèrent régulièrement. A l'Assemblée nationale en 1964, on évoqua pour la première fois la notion de "grands ensembles" comme palliatif à l'habitat précaire lors d'une séance de travail destinée à préparer une future loi sur "*l'expropriation de terrain dans les bidonvilles*". Il fallait supprimer ces zones de marginalité pour des raisons avant tout morales, afin d'éviter l'exclusion. Les propos d'André Fanton, rapporteur reflètent l'esprit général :

"L'existence aux portes de très nombreuses villes de ce que l'on appelle dans le langage courant "bidonville" est particulièrement scandaleuse au XXème siècle. Les conditions dans lesquelles vivaient des êtres humains sur ces terrains depuis très longtemps abandonnés ont pu paraître peu choquantes à l'origine parce qu'ils y logeaient dans des baraquements provisoires. Mais ces conditions se sont rapidement aggravées, d'autres familles s'y étant installées dans des abris de fortune, consolidés tant bien que mal. Et c'est cet ensemble qui a formé les bidonvilles qui peuvent être considérés comme la honte de nos cités"²³.

Ces travaux aboutirent à la loi Debré du 14 décembre 1964 dont le principal objet était l'éradication des bidonvilles. Le Premier ministre du général De Gaulle en personne s'exprimait à ce sujet le 12 novembre de la même année à la tribune de l'Assemblée : "*En cinq ou six ans une action concertée devrait permettre de réaliser cette oeuvre nécessaire*". En 1966, le vote de la loi Nungesser secrétaire d'Etat au logement, un colloque sur la migration algérienne²⁴ et la mise en place d'une Commission permanente interministérielle pour supprimer l'habitat précaire²⁵, s'inscrivaient dans le cadre du Plan national de résorption des bidonvilles en cinq ans, programmé par le ministère de l'Equipement et réajusté par la loi Vivien, secrétaire d'Etat au logement du 10 juillet 1970²⁶.

Il a fallu attendre encore une décennie voire plus²⁷, pour assister à l'éradication des derniers

22. Propos d'Eugène Claudius-Petit, *Journal Officiel*, débats parlementaires, 11 juin 1970.

24. - Cf. Association France-Algérie, *Colloque sur la migration algérienne en France*, 13-15 octobre 1966. Le problème des bidonvilles fut soulevé par le président de l'association Edmond Michelet en présence de Michel Massenet (DPM), Eugène Claudius Petit (SONACOTRA) et Roland Nungesser secrétaire d'Etat au Logement.

25. - Ministère de l'Equipement et du Logement, ministère des Affaires sociales, *Pour une politique concertée du relogement et de l'action socio-éducative appliquée à la résorption des bidonvilles*, mai 1967.

26. - Voir le commentaire d'Allel Sadoun dans *Le Monde*, 16 janvier 1970, « Des bidonvilles aux foyers clapiers ».

27. - Le petit bidonville de Lorette à Marseille n'a disparu qu'en 1995, cf. le documentaire de Bruno Victor Pujebert, « Lorette, dernier bidonville », réalisé en 1997.

bidonvilles. Il n'existait souvent guère d'alternative au rasage, après la destruction d'un bidonville, certaines familles n'avaient pas d'autre ressource que d'aller s'installer dans d'autres baraquements. D'ailleurs, par facilité, les autorités chargeaient le plus souvent des organismes privés de reloger les migrants, suggérant même aux associations de construire pour les familles un taudis dans un autre bidonville.

Au début des années soixante-dix, cette question se posait avec de plus en plus d'insistance dans une opinion échaudée par le mouvement de mai 1968 qui avait présenté les bidonvilles comme le revers de la médaille de la société capitaliste. Après le drame survenu dans un foyer d'Aubervilliers en janvier 1970 - la mort par asphyxie de quatre travailleurs immigrés - l'émotion et les critiques redoublèrent au point d'obliger le gouvernement à donner des signes concrets d'une action imminente. Le 12 février, le Premier ministre Jacques Chaban-Delmas entrepris une visite impromptue de trois heures dans un bidonville d'Aubervilliers. Après avoir constaté les difficiles conditions de vie, rencontré les habitants, il improvisa une conférence de presse :

“J'ai pu constater des conditions d'existence insupportables et pourtant elles sont supportées par ceux qui les subissent (...), j'ai vu une cave où s'entassent des dizaines d'Africains dans des conditions inénarrables (...). J'ai vu un bidonville le long d'un canal, à un endroit appelé “le chemin de halage” : dans la boue, avec les bruits incessants des pelles mécaniques qui creusent, des camions qui vont et viennent, en bref, un genre “Quai des brumes” mais sans Michèle Morgan... Il y avait là des centaines de familles : les hommes étaient au travail, il restait les femmes avec une multitude d'enfants (...). Il y avait longtemps que je n'avais pas vu un pareil spectacle”.

Selon Jacques Chaban-Delmas, il fallait parvenir à résorber entièrement les bidonvilles de la région parisienne pour 1972. Le projet gouvernemental de “Nouvelle société” ne pouvait être compatible avec l'existence de l'habitat précaire, symbole de l'anti-modernité²⁸. En 1971, Jacques Chaban-Delmas se rendit à nouveau dans un bidonville à Nanterre-La Garenne accompagné de son secrétaire d'Etat au logement, du maire communiste de Nanterre et du préfet des Hauts-de-Seine pour y observer la destruction de baraques qu'il commenta par la suite :

“J'ai assisté à la destruction d'un bidonville à coup de bulldozer et à quelques mètres de là au départ des autocars emportant femmes et enfants vers une cité de relogement. C'est un spectacle émouvant que de voir en un quart d'heure s'opérer le changement d'existence de ces familles”²⁹.

Les mesures prises furent davantage suivies d'effets à partir de 1972-73 et les bidonvilles disparurent peu à peu même si en 1975, le président Giscard D'Estaing visitait encore l'un d'entre eux à Marseille. Le 16 mars 1976, l'un des derniers grands bidonvilles du pays, celui du quartier de La Digue des Français surnommé “Nice-village” était détruit à Nice³⁰.

Surveillance et discrimination

Au début des années soixante, pour faire face à la croissance des bidonvilles, les pouvoirs publics, inquiets et démunis, ont accentué surveillance et répression. Les migrants furent les principales victimes de pratiques souvent brutales. Malentendus, incompréhensions, tensions, situations d'affrontement culturel : les premiers contacts entre ces marginaux et l'Administration furent rudes. En 1955, les propos du ministère de la Reconstruction et du Logement exposant ses directives en matière d'habitat pour les immigrés, illustraient l'état d'esprit des pouvoirs publics mêlant bienveillance et condescendance :

“Dans les bidonvilles, il faut veiller à limiter le nombre de lits par foyer de manière à éviter la constitution de

28. - *Le Monde, L'Humanité*, 13 février 1970.

30. - *Droit et Liberté*, avril 1976 et les analyses d'Isabelle Massin qui a travaillé sur le terrain à la résorption du bidonville entre 1974 et 1976 in *Techniques, Territoires et Société*, IRESCO, « Mémoire des lieux, une histoire des taudis », décembre 1988.

véritables villages indigènes aux portes des agglomérations. Il faut recourir à la forme architecturale habituelle à la localité et non pas à celle du camp de baraquement dont l'aspect, insolite dans le paysage urbain, accentue le caractère de paria du migrant. La formule de la casbah avec patio et minaret, sans parler de la décoration intérieure "à l'orientale" est aussi insolite dans notre paysage occidental"³¹.

Les bidonvilles échappant à toute réglementation, les pouvoirs publics allaient envisager à la hâte un contrôle de ces îlots d'habitation peuplés d'exclus. Les fonctionnaires de différents services effectuaient des déplacements plus ou moins réguliers vers les bidonvilles pour obtenir des informations ou pour faire appliquer une décision. La relation fonctionnaires-marginaux était fondée sur l'ambiguïté. Comment interpréter la visite des représentants de l'Etat ? Promesse de relogement dans de meilleures conditions ou acte de répression ? Chaque bidonville a assisté à un défilé de fonctionnaires chargés d'effectuer des recensements et des statistiques. Les différents îlots sont inventoriés, répertoriés, les baraques numérotées, les habitants recensés.

Des conseillers sociaux de la préfecture de police de Paris en poste au Service d'Assistance Technique (SAT) créé en 1964, enquêtaient dans les bidonvilles toujours escortés par des policiers en uniforme. Chaque famille recevait un formulaire "fiche de renseignement du bidonville de..." assorti d'un numéro de baraque et comportant l'état civil des intéressés. Méfiance et incertitude étaient de mise chez les migrants : fallait-il se cacher pour éviter la surveillance policière ou aller au devant des agents recenseurs pour espérer être relogé rapidement ? La seconde solution était la plus souvent adoptée.

Les familles interpellaient les fonctionnaires afin de s'assurer qu'elles figuraient bien sur les listes de recensement³². Autre forme d'incursion du monde extérieur, un poste de gardien était quelquefois créé par les municipalités ou les entreprises privées pour veiller à empêcher l'extension du bidonville : une série de relations fondées surtout sur la méfiance et la sanction s'instauraient par la force des choses. Davantage favorable aux immigrés, c'est un service de main d'oeuvre qui était installé à l'intérieur ou à proximité de certains bidonvilles par les pouvoirs publics.

La visite des fonctionnaires représentait un véritable événement dans le bidonville : leurs propos se répandaient de baraque en baraque comme une rumeur. Chaque enquête était interprétée comme un signe positif par les familles immigrées à l'affût du moindre espoir de relogement. En outre, les bruits de résorption étaient alimentés par toutes sortes de personnes, soit de bonne foi pour redonner courage à ces mal-logés, soit de mauvaise foi pour s'en débarrasser. Les promesses de relogement très nombreuses étaient rarement réalisées. Cette tension continuelle créait une atmosphère d'incertitude permanente psychologiquement difficile à supporter. L'action des pouvoirs publics avait également pour objectif de diffuser des messages importants aux marginaux : système d'affichage, ronde de voitures autour des baraques avec des annonces par haut-parleurs.

Vivre au bidonville représentait un réel handicap pour la vie quotidienne. Le rapport à l'Administration était par conséquent conflictuel, chargé de malentendus et de rapports de force. Moyen efficace de pression, ne pas reconnaître les baraques comme un lieu d'habitation : l'adresse en bidonville, même si elle est reconnue valable pour l'établissement de certains documents et l'obtention de certains droits, ne l'est plus pour d'autres. Plusieurs mairies refusaient d'inscrire l'adresse d'un bidonville sur les cartes d'identité, les livrets de famille. Sur la carte de séjour et de travail, les préfectures indiquaient "absence de domiciliation", précisaient vaguement "vit en bidonville" ou encore jugeaient plus gravement "présence sans intérêt en France". Parfois la délivrance de la carte de séjour s'accompagnait de menaces pour la fois suivante dans le cas où le migrant n'aurait toujours pas trouvé un logement décent.

Autre désagrément, jusqu'à la mise en circulation d'un certificat obligatoire de résidence pour les Algériens, les autorités ne délivraient pas de certificat de domicile aux habitants des bidonvilles, pourtant indispensable pour que les familles puissent se rendre en Algérie et être sûres de pouvoir

32. - Monique Hervo, Marie-Ange Charras, *Bidonvilles, op.cit.*

rentrer en France ensuite. De nombreuses familles algériennes restaient plusieurs années en bidonville sans revoir leur pays de peur de ne pouvoir revenir en France. Cartes de séjour et papiers officiels n'étaient parfois pas renouvelés pour cause de logement en bidonville.

Cette attitude des pouvoirs publics engendrait de nombreuses tracasseries à l'image des services postaux : le bidonville n'étant pas considéré comme un lieu d'habitation, le courrier s'égarait, provoquant de fâcheuses complications. Pour les mêmes raisons, les municipalités ne procédaient pas à l'enlèvement des ordures ménagères. Autre conséquence, le développement d'un système d'exploitation : les migrants dont l'adresse n'était pas reconnue devaient utiliser celle d'une autre personne afin de pouvoir obtenir carte de séjour et de travail par le biais de certificats de complaisance rapidement devenu un moyen de gagner de l'argent³³. Il n'existait aucun statut d'occupation du sol : tout était fondé sur l'illégalité. La perception des loyers, l'achat éventuel d'une baraque n'avait aucun fondement juridique, reposant simplement sur des pratiques d'intimidation, de manipulation de la part de pseudo-propriétaires français ou habitants du baraquement à l'encontre de nouveaux venus. Un trafic de baraques était organisé selon des règles propres à chaque bidonville fixées par des hommes d'influence.

Les relations étaient tendues à l'intérieur des bidonvilles. A Saint-Denis en 1964, les frictions entre habitants du quartier et Portugais des Francs-moisins furent évitées de peu. A la fin de 1963, puis en 1965-66 à La Courneuve à Saint-Denis, une partie des habitants de la cité Floréal jouxtant le bidonville se plaignirent au commissariat de police et signèrent de nombreuses pétitions pour le faire déplacer. Les propriétaires des terrains se montraient tout aussi hostiles au développement de baraquements sur leurs parcelles : à Aubervilliers, l'empiétement des Portugais sur les berges d'un canal appartenant à une société privée motiva plusieurs notes de service à la préfecture de la Seine en 1963-64.

La police ne venait pas seulement dans les bidonvilles pour seconder les agents recenseurs, elle y effectuait aussi des visites dans un but précis : éviter toute extension du bidonville. L'équipe de policiers investie de cette tâche, parfois appelée selon les lieux "*brigade Z*", brigade des démolisseurs ou brigade des casseurs³⁴, était composée de punis de la police vêtus d'un treillis bleu leur servant d'uniformes avec les insignes apparents de leur fonction et d'énormes bottes. Ces brigadiers représentaient la face répressive du pays d'accueil pour les familles d'immigrés. Ses premières interventions datent du début des années soixante, par exemple août 1961 à "*La Folie*" à Nanterre.

Pour faciliter leur surveillance, les policiers établissaient régulièrement un relevé du plan d'emplacement et procédaient au numérotage des baraques - un numéro peint en gros sur la porte - pour l'ensemble du bidonville comme à Nanterre.

Principale caractéristique de ces policiers : la brutalité. Les membres de la "*brigade Z*" entraient sans prévenir à l'intérieur des habitations en enfonçant la porte, se servaient du café, jetaient les étals en l'air, piétinaient puis déchiraient les affaires, les jetaient dans la boue. Parfois, avec un pétard à la main, ils s'amusaient à apeurer et disperser les familles. Les brimades étaient fréquentes : fontaine dont on coupait l'eau pendant plusieurs jours, amoncellement de tas de terre devant les habitations, interdiction de commerces à l'intérieur du bidonville, pose d'un grillage entourant grossièrement les baraquements.

Le passage de la "*brigade Z*" variait selon les périodes. Les équipes, composées de trois à huit policiers munis de masses ou d'arrache-clous parcouraient toute la journée les ruelles en quête d'une construction à détruire. Face à ces abus de pouvoir, les habitants ne pouvaient rien opposer. Les sanctions étaient d'une sévérité graduelle : menaces ou démolition, vieilles planches, vieux volets,

33. - Antonio Saraiva, *Les Portugais dans les bidonvilles du Nord-est de la banlieue parisienne (1961-73)*, mémoire de maîtrise Paris VIII, 1994-95 et voir *L'Express*, 18 janvier 1970 et 24 mai 1971.

34. - Cette brigade dépendait administrativement du SAT (Service d'assistance technique) de la préfecture de police de Paris.

tôles confisqués, sacs de ciments éventrés, embryons de jardin saccagés. De plus, la discrétion officielle des municipalités était la règle au sujet de l'action des policiers : mairies et services sociaux toléraient ces pratiques sans les dénoncer à un point tel, que ce mutisme, proche du racisme, touchait la grande majorité des personnes amenées à travailler au bidonville.

Les mesures de démolition s'avèrent inefficaces : bus, camions désaffectés, roulottes ou caravanes remplaçaient les taudis et si la superficie d'occupation était limitée, il en allait autrement pour la densité : il existait des possibilités d'agrandir discrètement la superficie des habitations sans que cela n'apparaisse de l'extérieur³⁵. Malgré tout, dans les deux cas, les populations étaient obligées de vivre de façon encore plus misérable.

La marginalité, enjeu politique

A côté de la répression sanitaire, une répression politique se produisait dans les bidonvilles. La période de la guerre d'Algérie le met en relief, notamment à Nanterre : le contrôle de la population algérienne était un enjeu de lutte interne au mouvement nationaliste algérien entre MNA et FLN mais aussi l'objet d'une surveillance particulière des autorités françaises. En 1958, le préfet de police de la Seine, Maurice Papon, avait détaché dans la police parisienne les "*Képis bleus*", corps composé de supplétifs musulmans algériens spécialisés dans « *l'action psychologique* » au sein de la population des bidonvilles. Il fallait rechercher les cellules du FLN : pour cela, la répression redoubla par des descentes dans les bidonvilles de la région parisienne.

Entre 1958 et 1962, une véritable terreur s'était installée dans les baraquements. En 1961 par exemple, à la suite d'agressions, d'incendies suspects, la peur d'être la cible d'actes criminels encore plus violents poussa les habitants à organiser des tours de garde pour chaque homme valide dans le bidonville.

La majorité des victimes de la manifestation du 17 octobre 1961 était des habitants des bidonvilles de la banlieue parisienne. Victimes de ratonnades dans Paris, les immigrés subissaient des violences jusque dans le bidonville : outre les irruptions brutales du FLN, qui les obligea à participer à la manifestation, les descentes de police étaient particulièrement nombreuses en 1961. Journaliste au *Monde*, Michel Legris décrit la lourdeur de l'ambiance à Nanterre et l'inquiétude des habitants à l'image du patron d'un commerce à l'intérieur du bidonville qui raconte : "*La semaine dernière les policiers ont fait entrer dans mon magasin des Algériens, ils les ont alignés face au mur les mains en l'air. Ils les ont tabassés*".

D'autres expliquent comment leurs papiers d'identité, leurs feuilles d'allocations familiales ont été déchirés ou foulés au pied et comment ils ont été frappés. Trois corps d'Algériens mitraillés par la police ont été rapportés sur un terrain vague devant le bidonville et on entendait les Algériens hurler dans les cars de la police stationnés à proximité des baraques³⁶. Depuis le début de la guerre, la police considérait les habitants du bidonville comme une population ennemie.

Autre forme de répression touchant les familles portugaises : la police salazariste, la PIDE, effectuait, notamment entre 1964 et 1967, une sérieuse surveillance des bidonvilles. L'entourage de Salazar, persuadé que la propagande communiste se diffusait dans les baraquements³⁷, engageait une sévère répression contre les travailleurs immigrés opposants au régime, ce qui ne manqua pas de poser des problèmes diplomatiques entre la France et Portugal.

35. - Voir les mémoires de François Lefort, *La vie passionnément*, Paris, Desclée de Brouwer, 1985.

36. - *Le Monde*, 27 octobre 1961, article de Michel Legris ; voir également *France Observateur*, 26 octobre 1961 et *L'Humanité*, 28 octobre 1961.

37. - Il est vrai que le Parti communiste français dénonçait assez souvent auprès des Portugais des bidonvilles la dictature salazariste et sa guerre coloniale par des affiches dans les bidonvilles, notamment les 1er mai.

Une incontestable violence s'est exprimée dans les bidonvilles. Parfois méchants, Souvent inutiles, teintés de racisme, les actes répressifs de la "brigade Z" ont empoisonné la vie des familles immigrées déjà mal à l'aise dans leur rapport aux pouvoirs publics. L'attitude des représentants de la police marquée par des relents de colonialisme était emblématique de l'attitude de la société française à l'égard des migrants pendant cette période.

La solidarité pour atténuer l'exclusion

Les marginaux des bidonvilles suscitaient l'intérêt de militants antiracistes sensibilisés aux questions de la pauvreté et de l'immigration. Les bidonvilles exerçaient une sorte de fascination : c'était le moyen pour des groupuscules, associations, mouvements divers de mettre en actes leur philosophie. Une action militante s'est portée sur les taudis souvent à la grande surprise des habitants.

Les bidonvilles ont suscité l'intérêt des syndicats et surtout de l'extrême gauche : démarchage, rencontres, implantation d'antennes se sont multipliés au cours des années soixante. En 1964, par exemple, la CGT ouvrit des permanences hebdomadaires dans plusieurs bidonvilles en langue portugaise et arabe.

En 1965, l'université de Nanterre fut construite sur un terrain jouxtant les bidonvilles. La proximité de ces deux éléments constituait un mélange explosif. Plusieurs étudiants n'hésitèrent pas à tenter de faire entrer les enfants ou adolescents du bidonville au restaurant universitaire, obligeant la police à intervenir pour chasser ces jeunes venus manger gratuitement³⁸. Au moment des événements de mai 1968, un mouvement spontané des étudiants s'engagea en faveur des populations des bidonvilles d'une manière théorique sous la forme de tracts, affiches, réunions publiques et d'une manière pratique en se rendant physiquement au bidonville de "La Folie" tout proche. Les étudiants envahirent les taudis, voulant convaincre les travailleurs étrangers à manifester.

Après le 10 mai, lorsque les manifestations du quartier latin s'amplifièrent, la visite aux bidonvilles des groupes d'étudiants parisiens se généralisa, notamment aux Francs-moisins, Noisy-le-grand, Stains, pour exposer devant les habitants les exigences égalitaires et libertaires de leur mouvement et essayer de secouer l'apathie naturelle de marginaux.

La réaction des habitants, peu avertis du sens du mouvement social, était proche de la panique. Les migrants ayant cru que des événements graves se préparaient ont craint de faire les frais de cette situation : plusieurs milliers d'entre eux firent leurs valises³⁹. La crainte fut rapidement exploitée par plusieurs compagnies de transport privé qui, attirées par la perspective de gains juteux mirent en place des services d'autobus des bidonvilles vers l'Italie, l'Espagne et surtout le Portugal : en deux semaines 10.000 Portugais rentrèrent au pays. La relation un peu artificielle entre immigrés du bidonville et étudiants de mai ne se fit pas sans heurts et incompréhensions, mais les effets furent positifs de part et d'autre.

La solidarité en faveur des habitants des bidonvilles se développait aussi dans un registre plus humanitaire, relayé par différentes associations notamment chrétiennes.

L'expérience de François Lefort, qui sera par la suite prêtre proche des jeunes issus de l'immigration, est à ce titre très significative : à 15 ans, lycéen de Neuilly, il découvre le bidonville de Nanterre en 1961. Le constat de la misère, la marginalité, des conditions de vie aussi humiliantes à quelques kilomètres de l'Arc de triomphe représente un vrai choc dont il ne peut parler à sa famille, trop éloignée de ces réalités :

38. - Témoignage de Bruno Ehrmann in *Mémoire des lieux, une histoire des taudis, Techniques, Territoires et Société*, IRESCO, op.cit.

39. - *Le Monde*, 15 juin 1968.

“Quand je revenais des bidonvilles je ne voulais pas que ma famille le sache, je m'essuyais les chaussures sur le tapis rouge des escaliers, évitant l'ascenseur. Mon but n'était pas de faire quelque chose mais de me faire des amis, je n'avais aucun projet pour les migrants. Peu de gens entraient dans le bidonville (...) J'ai été bien reçu partout, ils étaient dignes, un peu étonnés de voir un gamin de 15 ans se balader dans ces lieux, j'ai été invité partout”⁴⁰.

François Lefort se lie d'amitié avec Mustapha, l'un des jeunes du bidonville. Entre 1963 et 1966, il organise des colonies de vacances pour les enfants du bidonville.

Parmi les associations de soutien les plus efficaces se trouvaient Emmaüs de l'Abbé Pierre et surtout Aide à toute détresse (ATD-Quart Monde) et son journal *Igloo* (du nom des tentes offertes aux plus démunis) qui s'était donné pour objectif la “*disparition des bidonvilles par des solutions humaines et favorables à la population qui les constitue*”. Fondée en 1957 à partir du camp de Noisy-le-grand par le père Joseph Wresinsky⁴¹, elle tentait de préparer les gens des baraques à s'intégrer à la société. Son action s'amplifia à partir de 1961. ATD ne voulait pas remplacer les services sociaux déjà existant mais apprendre aux familles à en bénéficier, les encourager à multiplier les contacts en dehors du bidonville. L'association partait du principe que les services officiels, lorsqu'ils ne sont pas inexistant, n'étaient généralement pas adaptés aux besoins des habitants du bidonville : toute une préparation, une adaptation préalable était nécessaire.

A cet effet furent créés des jardins d'enfants, des clubs d'adolescents, des cours de rattrapage scolaire, d'alphabétisation, d'apprentissage administratif, de catéchisme, des bibliothèques, des centres de prévention médicale. Au bout de quelques années, les possibilités d'échanges avec l'extérieur se multiplièrent en même temps que la possibilité de s'initier à la langue, aux lois et aux modes de vie de la France. L'un des principaux objectifs fixés, intégrer les enfants dans le système scolaire, était en partie réalisé en 1967.

A la suite d'une série de rencontres entre l'abbé Longuet qui s'occupe du bidonville des Francs-Moisins et de l'équipe d'ATD à la Campa, un club *Science et Service* est créé en 1965 dans le but de se faire connaître des habitants des baraques (se renseigner sur la situation scolaire des enfants, vérifier leur inscription à l'école, l'état des vaccinations) et de mobiliser l'opinion sur la question des bidonvilles (campagnes d'affichage, pétitions, rencontres d'élus, convocations de journalistes)⁴². ATD-Quart-Monde a gagné la confiance des bidonvilles à l'image de la figure très populaire du père Joseph, connus de tous dans les baraques. Conséquence de son succès, ce mouvement fut choisi et subventionné par le Gouvernement pour humaniser les bidonvilles à partir de 1966.

D'autres associations intervenaient également sur ce terrain telles le Cimade, le comité Lyautey et son président Jacques Augarde ou le Secours catholique qui organisait des cours du soir donnés aux bidonvilles par des lycéens dans un vieux bus récupéré pour l'occasion. D'abord concurrentes et peu portées vers la concertation, ces associations vont rassembler leurs énergies et fonder les ASTI (Associations de soutien aux travailleurs immigrés) dont le succès sera manifeste quelques années plus tard dans la lutte antiraciste avec la FASTI (Fédération des associations de soutien aux travailleurs immigrés).

Les actions spectaculaires étaient mises en place ponctuellement : par exemple en juin 1965, une grande opération de nettoyage fut organisée par les habitants des bidonvilles de Saint-Denis avec le concours des cités voisines : des tonnes de débris sont regroupées puis sortis du terrain avec des moyens de fortune avec la coopération de la mairie qui par la suite assurera de manière régulière l'enlèvement des ordures. A l'occasion des vacances de Noël 1965 et 1966, le maire de La Courneuve fit placer trois sapins décorés au milieu des baraques.

“*Années de boue*”, “*temps des baraques*”, la période des Trente Glorieuses correspond au

41. - Joseph Wresinsky, *Les pauvres sont l'Eglise*, Paris, Le Centurion, 1985.

42. - Antonio Saraiva, *Les portugais dans les bidonvilles de la banlieue du nord-est de la banlieue parisienne (1961-73)*, op.cit..

développement des bidonvilles dans une France d'après guerre marquée par la crise du logement, le boom démographique et l'afflux d'un nombre important de travailleurs étrangers. Ces primo-arrivants, véritables marginaux étaient cantonnés dans des zones excentrées à la périphérie des grandes agglomérations. Ils n'avaient pas d'autre alternative que de travailler et s'isoler. La relation à la société d'accueil était faible voire inexistante dans la mesure où elle n'a pas été pensée ni organisée à l'image du rapport colonial : le migrant était en France pour participer à l'effort de production, mais sa présence dans l'espace public n'était pas reconnue.

Cependant, peu à peu, le bidonville suscita des intérêts divers : pouvoirs publics forcés de prendre en compte ces îlots d'habitation pour les résorber ; agents économiques attirés par la perspective de profits ; opinion publique sensibilisée à la question de la pauvreté. En conséquence, le bidonville est devenu un lieu de rencontre interculturelle mettant en lumière la question de l'exclusion. Un contact s'est établi à travers des relations furtives, maladroites et imparfaites : les interventions de fonctionnaires, de policiers ou même de militants étaient souvent chargées de malentendus, de défiances de peurs réciproques, de paternalisme, de racisme mais aussi de bienveillance et de solidarité.

La marginalité des bidonvilles était la conséquence d'un contexte économique social et culturel propre à la France de l'après Seconde guerre mondiale. Plus qu'un territoire, le bidonville était partie prenante d'une culture de l'exclusion déclinée alors sur un mode spatial.